Erratum

Parc de conservation des Monts-Valin — Établissement

Loi sur les parcs (L.R.Q., c. P-9)

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Lois et règlements, volume 128, n° 36, 4 septembre 1996, pages 5229 à 5234.

Entre le texte du décret 1036-96 (21 août 1996) et la description technique du Parc de conservation des Monts-Valins, on aurait dû lire le règlement suivant:

Règlement sur l'établissement du Parc de conservation des Monts-Valin

Loi sur les parcs (L.R.Q., c. P-9, a. 2, 3)

- **1.** Le territoire décrit en annexe constitue le Parc de conservation des Monts-Valin.
- **2.** Ce parc est classifié comme parc de conservation.
- **3.** Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

26310